

RAPPORT D'ACTIVITÉ

de l'Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées

2022

sommaire



les dossiers

- 1 les études et travaux
inscrits au programme partenarial p.4
- 2 les études et travaux
hors programme partenarial p.17

l'Agence d'urbanisme

- 3 **notre feuille de route 2021-2027** p.18
- 4 **notre territoire** p.22
- 5 **notre équipe** p.24

le bilan administratif

- 6 les dépenses
les recettes p.26
- 7 le compte de résultat
le bilan p.28
- 8 budget prévisionnel 2023
évolution budgétaire p.30

les faits marquants

2022

Bien que la tentation pour tous ait été forte en 2022 de tourner la page définitivement de l'épisode de pandémie mondiale, ses conséquences ont continué à se faire ressentir à différentes échelles jusqu'à celle des agences d'urbanisme, pouvant remettre en cause des partenariats mis en place depuis plusieurs années. Or une agence d'urbanisme n'a d'intérêt que si elle apporte un savoir-faire mutualisé, diversifié et pérenne : la baisse d'adhérent se traduit irrémédiablement par un programme partenarial de travail moins diversifié. Une agence doit pouvoir aider les partenaires à anticiper et déterminer leurs politiques stratégiques dans de nombreux domaines comme d'en faire des évaluations.

Oise-les-Vallées a dû faire face au cours de l'année à un bilan financier déficitaire de 15 000 euros et à une diminution de ses capacités de production dans la mesure où certains profils de l'équipe n'ont pas pu être remplacés tels que l'économiste et la paysagiste.

Malgré tout, l'Agence a tenu à assurer ses engagements auprès de ses partenaires tout en maintenant une veille active et un contact permanent avec l'actualité législative et les travaux menés tant au niveau national que régional.

2022 marque aussi la deuxième année d'application de la feuille de route 2021-2027 de l'Agence d'urbanisme et la mise en œuvre des protocoles signés par la Fnau avec le ministère de la transition écologique et avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Les 8 agences des Hauts-de-France (Urba8) quant à elles figurent dans le CPER 2021-2027 sous l'item « ingénierie régionale ».

Le rôle d'ensemblier et de mise en relation des différents acteurs de l'aménagement du territoire que joue l'Agence depuis 30 ans ne s'est quant à lui pas démenti. En effet la mobilisation de tous est un enjeu majeur quand il est question aussi bien d'adaptation au changement climatique que de prendre en compte les évolutions du Grand Paris, la préparation des JO Paris 2024, la liaison Roissy Picardie, la liaison Seine-Escaut... Aussi l'Agence a accompagné ses partenaires dans la mise en œuvre de la Loi Climat et Résilience avec en particulier l'objectif du zéro artificialisation net (ZAN) à l'horizon 2050 et le sujet crucial du foncier (stratégie foncière, réutilisation des friches ou espaces vacants...).

L'Agence s'est aussi investie sur la question des villes moyennes et petites dans le cadre des dispositifs nationaux comme Action Cœur de Ville ou Petites Villes de Demain.

2022 s'est aussi traduit par la poursuite du développement du portail webSIGoval, outil interactif en ligne sur le site internet de l'Agence. Il permet à tous les adhérents de consulter et d'utiliser des données statistiques ou géographiques et ainsi de disposer de la connaissance, non seulement de son territoire, mais également des territoires voisins.

Côté contrat, Oise-les-Vallées s'est engagé dans le programme d'actions Petite Ville de Demain de Mouy comme lui permet l'article L132-6 du Code de l'urbanisme. Néanmoins du fait d'un retard à son lancement, ce contrat n'a pas pu être mené à son terme en fin d'année.

Enfin le périmètre de l'Agence a connu une nouvelle modification en 2022 : le retrait de la CC des Lisières de l'Oise et parallèlement, l'arrivée de celle du Pays noyonnais.

axe 1

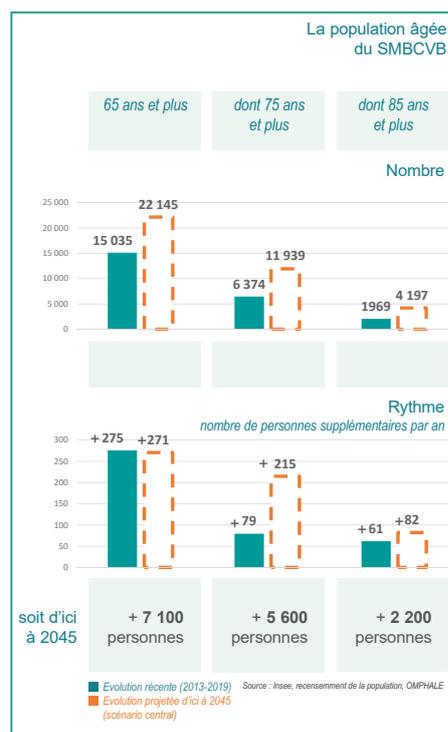
Aller vers l'adaptation au changement climatique et à la neutralité carbone pour renforcer l'attractivité des vallées de l'Oise



■ Prospective territoriale 2040

mission 1 : planification et stratégie territoriale

Après les projections socio-démographiques menées à l'horizon 2040 dans le département de l'Oise, puis dans des territoires infra-départementaux, des projections ont été réalisées dans le bassin creillois et ont alimenté les travaux de révision du SCoT du Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise. Quelques éléments de comparaison ont aussi été faits avec les deux autres agglomérations du département, ainsi qu'un zoom sur le vieillissement de la population. A l'horizon 2040, les territoires pourraient connaître une baisse de population (scénario bas), cette tendance étant renforcée à l'horizon 2070 (projection Insee avec le nouvel outil Omphale).

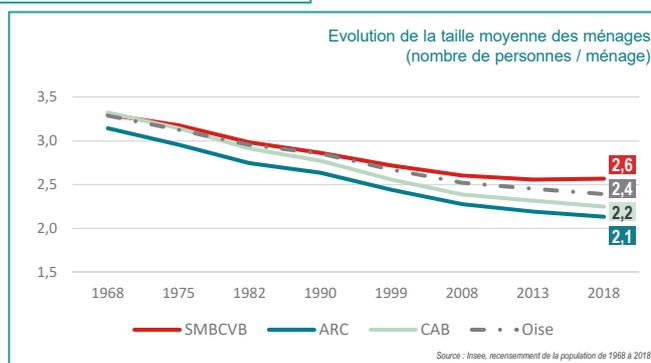


	nombre d'habitants			nombre d'habitants supplémentaires par an	nombre de ménages			nombre de ménages supplémentaires par an
	2013	2019	TVAM* % (2013-2019)		2013	2019	TVAM* % (2013-2019)	
SCoT SMBCVB	106 869	111 851	0,76	+ 830	40 017	41 830	0,89	+ 363
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis	100 585	103 985	0,56	+ 567	42 391	44 867	1,14	+ 495
Agglomération de la Région de Compiègne	81 635	83 159	0,31	+ 254	36 329	38 045	0,93	+ 343
Département de l'Oise	815 400	829 419	0,28	+ 2 337	326 116	341 915	0,95	+ 3 160

Source : Insee, recensement de la population 2013 & 2019
 *TVAM : taux de variation annuel moyen

dont + 760 habitants par an dans l'ACSO
 + 70 habitants par an dans la CCLVD

Parallèlement, l'Agence a aussi participé à la prospective régionale (Agence 2040) à travers les collèges de la prospective mais aussi le Conseil économique, social et environnemental.

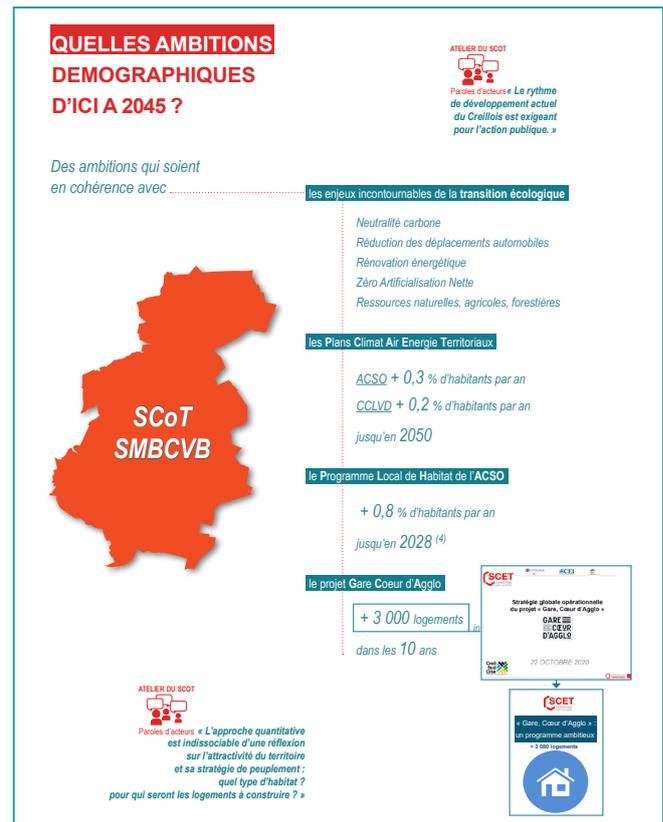
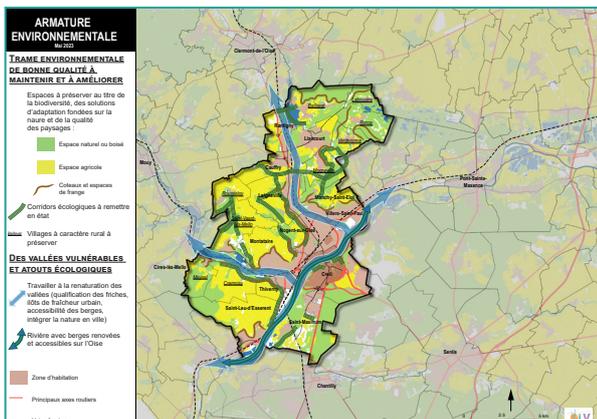


Modification - révision du SRADDET Hauts-de-France mission 1 : planification et stratégie territoriale

L'Agence a participé à la conférence régionale des SCoT comme à la coordination animée par l'Union des Maires de l'Oise (UMO) à l'échelle de l'Oise, et à la territorialisation de l'espace régional dans des espaces interterritoriaux. Elle a participé également au club ZAN Oise animé par l'EPFLo et la CCI, comme à la mise en œuvre du SRADDET à travers les Ateliers régionaux des acteurs de l'aménagement (ARAA) ou du groupe de travail sobriété foncière du Cerdd.

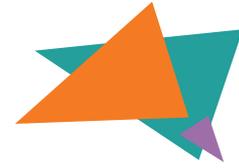
■ Révision du SCoT «2.0» du SMBCVB mission 1 : planification et stratégie territoriale

En vue de la préparation du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), des ateliers thématiques et transversaux ont été organisés, avant des présentations dans les différentes instances des deux intercommunalités et la tenue d'un atelier de synthèse. Ils ont mis en évidence que les documents de planification stratégique (PLH, PCAET...) n'avaient pas retenu les mêmes objectifs. Cela a conduit à des investigations plus poussées pour guider les choix en termes d'ambitions démographiques ; elles ont donné lieu à un document spécifique présentant les différents scénarios possibles d'évolution. Une esquisse de PAS a été produite pour être discutée et servir de socle à l'élaboration des orientations.



axe 1

Aller vers l'adaptation au changement climatique et à la neutralité carbone pour renforcer l'attractivité des vallées de l'Oise (suite)

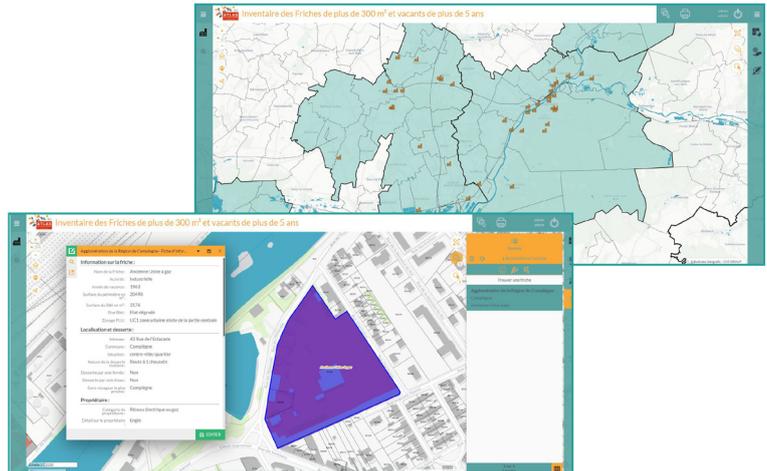


L'année 2022 s'est traduite par une nouvelle montée en puissance du portail interactif webSIGoval accessible depuis le site internet de l'Agence.

■ **Observation des friches d'activités**
 mission 2 : observation
 et évaluation des politiques publiques



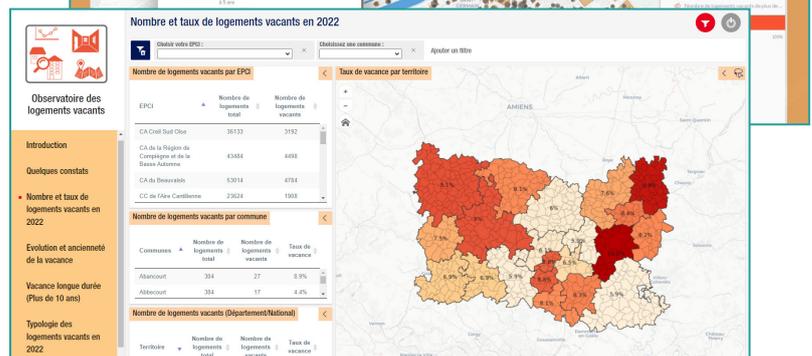
L'observation des friches d'activités de plus de 300 m² depuis plus de 5 ans s'est portée pour 2022 sur le territoire de la CC des Deux Vallées et de la CC du Pays noyonnais. Parallèlement, a été créée une application interactive sur le portail webSIGoval pour permettre aux partenaires de l'Agence de consulter les travaux menés jusqu'alors via une carte interactive permettant de localiser les friches repérées depuis 2020 sur les territoires adhérents. Se pose la question de l'actualisation de cette observation : quelle périodicité ? par qui ?
 Parallèlement, après avoir présenté ces travaux dans plusieurs comités (CDPNAF, CLCT), Oise-les-Vallées a organisé le 6 avril un webinaire auquel a participé une cinquantaine de personnes et publié un numéro d'obser'Vallées pour expliquer à tous la démarche suivi par l'Agence.



■ **Observation des logements vacants**
 mission 2 : observation
 et évaluation des politiques publiques

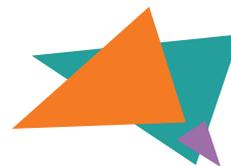


En 2022, l'observatoire des logements vacants a été mis en ligne sur le portail webSIGoval. Il se présente à la fois sous la forme d'une carte interactive qui localise les logements vacants à l'échelle de la parcelle et d'un tableau de bord (avec repères chiffrés et cartes statistiques) aux trois échelles départementale, intercommunale et communale. Les données de cet observatoire sont issues des fichiers fonciers retraités par le Cerema et exploités par Oise-les-Vallées.



axe 1

Aller vers l'adaptation au changement climatique et à la neutralité carbone pour renforcer l'attractivité des vallées de l'Oise (suite)



■ Participation aux plans et programmes du bassin creillois

mission 1 : planification et stratégie territoriale

L'Agence a participé à différentes réunions et en particulier celles en matière d'habitat concernant l'OPAH RU présente sur la commune de Creil ou encore l'OPAH intercommunale. Les réunions organisées dans le cadre de la constitution du Programme Local de l'Habitat de l'Agglomération Creil-Sud-Oise ont été quant elles l'occasion pour Oise-les-Vallées de contribuer à la définition du programme d'actions.

Parallèlement, l'Agence a contribué à des séances de travail dans le cadre du projet Gare Cœur d'agglomération. Elle a par ailleurs poursuivi la mission d'ajustement des corridors verts convergeant vers la gare de Creil (organisation d'un comité technique en mars 2022) pour aboutir à la définition d'une nouvelle mission : le schéma des mobilités et maillage des espaces publics.

De même, l'Agence a accompagné les étudiants de l'Université Gustave Eiffel Marne-la-Vallée à réfléchir à la mobilité interne au territoire du bassin creillois par différents modes collectif et individuel. Depuis la gare de Creil, ces derniers ont dû relier la base nautique de Saint-Leu-d'Esserent, le parc Alata et la zone commerciale de Saint-Maximin par différents moyens de locomotion.

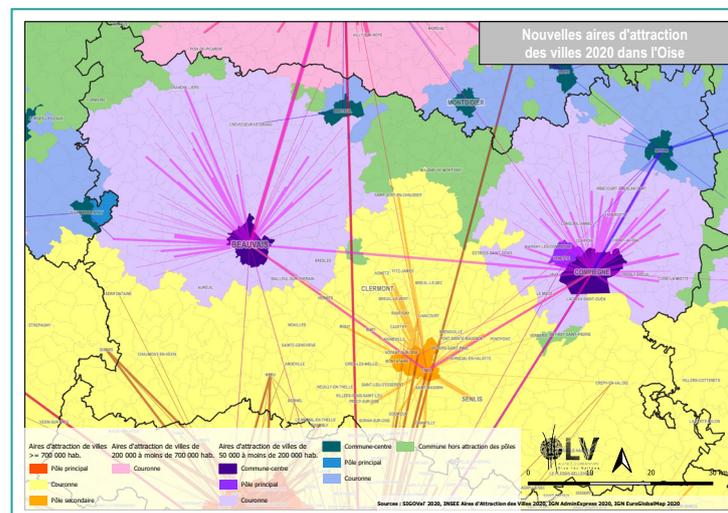
Enfin, l'Agence a été conviée à participer au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'Agglomération Creil-Sud-Oise.

■ Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

et des bassins de mobilité initiés par la loi LOM

mission 1 : planification et stratégie territoriale

L'Agence a participé à la concertation concernant les bassins de mobilité, et en particulier la délimitation des deux bassins de mobilité de l'Oise et des enjeux inhérents à savoir les déplacements Domicile/Travail vers l'Ile-de-France et les tarifications compliquées entre les deux régions.



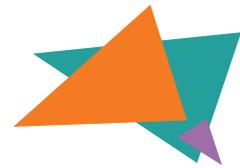
axe 2

Aller vers la préservation des ressources et de la biodiversité pour renforcer le développement durable des vallées de l'Oise

■ Analyses des capacités foncières et immobilières mission 3 : projets urbains et paysagers

En collaboration avec l'Institut Paris Région, l'analyse des capacités foncières de 4 communes du Parc Naturel Régional Oise-Pays-de France (Pont-Sainte-Maxence, Chantilly + Survilliers et Fosses) a été réalisée. Sur environ une dizaine de sites par commune, un travail d'approfondissement sur les possibilités de densification a été mené en volumétrie 3D. Ce travail a été finalisé au début de l'année 2023.

Pour chacune des communes, une fiche de 4 pages par site retenu, soit 42 fiches ont été engendrées. Chacune d'elles présentant non seulement la ou les possibilités de densification réalisées en 3D mais aussi le contexte dans lequel s'inscrivent ces propositions.



ANALYSE DE CAPACITÉS FONCIÈRES
Fiche n° 12 | Pont-Sainte-Maxence

ex. n° 126

PROJET La Ville
 AH0580, AH0444, AH0586, AH0585, AH0582, AH0581, AH0276, AH0576, AH0270, AH0580, AH0588, AH0510, AH0458, AH0445, AH0275, AH0280, AH0278, AH0277, AH0272, AH0271, AH0269, AH0312, Une partie de AH0264, AH0220, AH0687

ADRESSE Rue du Stade
SAISON 21 987 m²

DESIGNATION ACTUELLE Parcours cyclable
DESTINATION Parcours cyclable (L.V.), Commune de Pont-Sainte-Maxence, Département de l'Oise, France

Contexte urbain / enjeux environnementaux et patrimoniaux

PROJET - INTENTION DE LA COMMUNE
RAS

mars 2023

ANALYSE DE CAPACITÉS FONCIÈRES
Fiche n° 1 | Pont-Sainte-Maxence

Projet réalisable avec les règles du PLU en vigueur

TYPE DE DENSIFICATION

- Densification parcellaire par agencement des formes de la construction
- Densification parcellaire par exhaussement des constructions
- Densification par division parcellaire
- Densification par aménagement des "dents creuses"
- Intensification du bâti
- Reconversion de "niches urbaines" d'activités
- Renouvellement urbain
- Aménagement de secteurs de projet

SCENARIO D'ÉVOLUTION n°1

SCENARIO D'ÉVOLUTION n°2

PLAN MASSE

RAPPEL

Le site retenu est :

Les règles en vigueur :

PLAN LOCAL D'URBANISME

- approuvé le 29/09/2022
- en révision
- en modification

PROJET LOCAL D'URBANISME

100 Zone urbaine pavillonnaire

ANALYSE DU SITE RETENU

30 % avec minimum 100 m²

ANALYSE AEROSOL : 10 m au faîtage

REPERES EN HAUTEUR

minimum 5 m

REPERES EN LARGEUR

en limite ou à 3 m

REPERES EN PROFONDEUR

4 m

largeur de construction 25 m

mars 2023

axe 2

Aller vers la préservation des ressources et de la biodiversité pour renforcer le développement durable des vallées de l'Oise (suite)



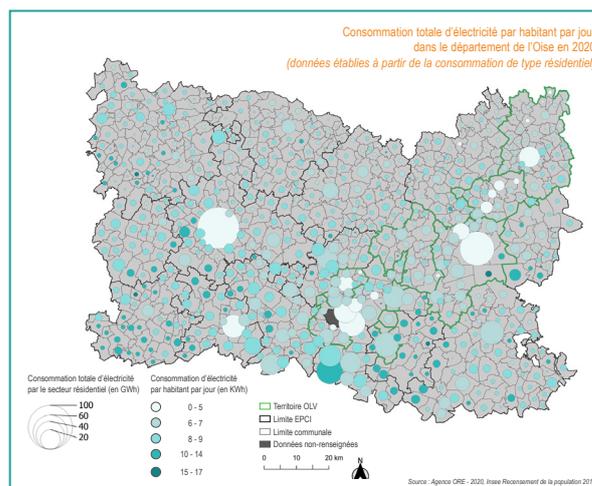
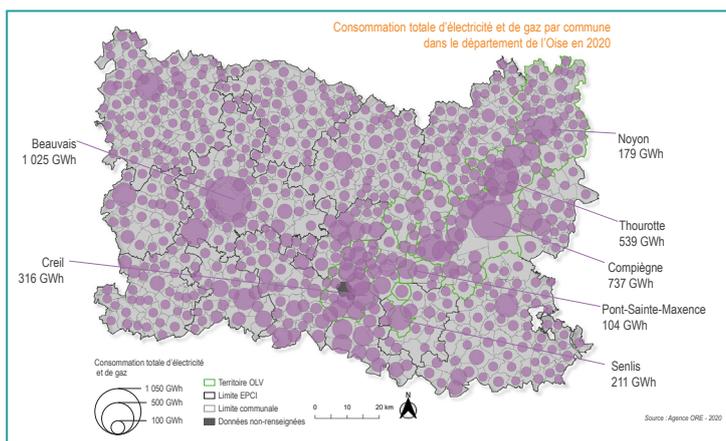
■ Observatoire de l'énergie

mission 2 : observation

et évaluation des politiques publiques



Les bases d'un observatoire de l'énergie ont été mises en place, dont l'obser' Vallées n°16 a rendu compte en septembre au travers de 16 pages présentant un état des lieux de la production et de la consommation d'énergie à l'échelle nationale, régionale, départementale, ainsi que des vallées de l'Oise.



Ce travail de défrichage s'est poursuivi par l'organisation d'un débat à l'occasion de l'assemblée générale de l'Agence le 1^{er} juillet 2022 autour des enjeux de production d'énergie. Est alors intervenu Pierre Leroy, président de la SEM Soleil Eau Vent Energie et maire du Puy Saint-André (05) pour présenter un exemple de partenariat public/privé pour la production d'une énergie locale, notamment photovoltaïque sur des bâtiments publics.

■ Observatoire de l'économie

mission 2 : observation

et évaluation des politiques publiques

Un bilan des zones d'activités de l'Agglomération de la Région de Compiègne a été réalisé qui montre que l'emploi progresse globalement dans les zones d'activités et en particulier les nouvelles mais a plutôt tendance à baisser dans les anciennes.

Conjointement à tous ces travaux, des cartographies isochrones autour des déchetteries ont été actualisées et créées.

axe 3

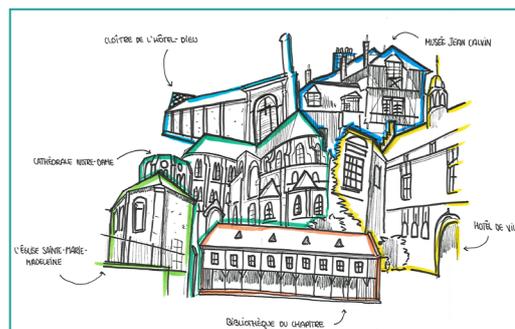
Faire un monde vivable et la troisième révolution industrielle pour renforcer la qualité de vie dans les vallées de l'Oise



■ Programme Petites Villes de Demain - Noyon

*mission 1&3: planification et stratégie territoriale/
projets urbains et paysagers*

L'année 2022 s'est traduite par la poursuite de l'accompagnement de la commune de Noyon, lauréate du programme Petites Villes de Demain (PVD) depuis 2020. Ainsi l'Agence a réalisé un état des lieux transversal de la situation socio-démographique, de l'habitat, du commerce, des espaces publics, du patrimoine, du foncier, du cadre de vie et des projets en cours. Les évolutions propres au centre-ville ont été comparées à ceux de la ville et du territoire. Les enjeux de revitalisation du centre-ville et de ses abords ont été dégagés et un travail exploratoire des leviers, et des projets structurants dégagés en vue de l'élaboration d'un plan-guide de revitalisation et d'une Opération de renouvellement urbain (ORT). Une série de 4 ateliers associant les services, élus, partenaires (Patrimoine, tourisme / Environnement, transitions / Habitat, cadre de vie / Commerces, services, mobilités et espaces publics) a été préparée et animée pour faciliter l'émergence et la co-construction des projets structurants. Oise-les-Vallées est venue en appui technique de la commune sur le démarrage et la mise en œuvre de son programme PVD. L'Agence a également préparé la candidature de la commune de Noyon à un Club Projet Urbain et Paysage de la Fnau en proposant un atelier sur les enjeux PVD en 2023, ainsi qu'une candidature avec l'UTC (Laboratoire Avenues) au programme POPSU Territoires.



■ Etude scolaire La Prairie

mission 1 : planification et stratégie territoriale

Des projections d'effectifs scolaires pour les communes de Margny-lès-Compiègne et Venette à l'horizon de 5 ans ont été réalisées, en lien avec les projets de construction ou en cours, de la Prairie 2. Des solutions et préconisations ont été proposées afin de répondre aux besoins de locaux scolaires.



axe 3

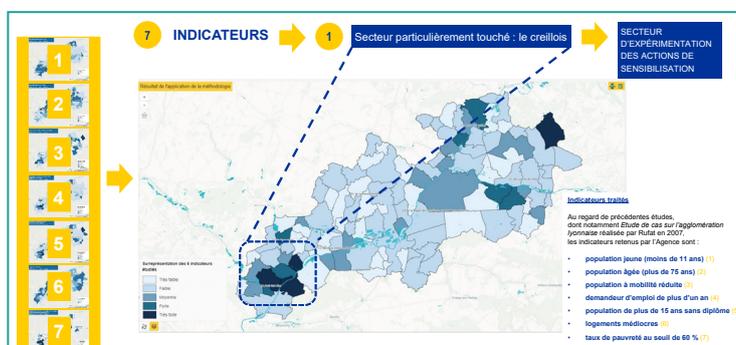
Faire un monde vivable et la troisième révolution industrielle pour renforcer la qualité de vie dans les vallées de l'Oise (suite)



■ **Faire face aux inondations**
Programme Interreg BRIC
Favoriser la résilience aux inondations des populations vulnérables
mission 2 : observation/évaluation des politiques publiques



Dans le cadre du projet européen Interreg BRIC, le portrait des populations les plus vulnérables des vallées de l'Oise a été réalisé et diffusé en ligne via le portail web SIGoval de l'Agence.



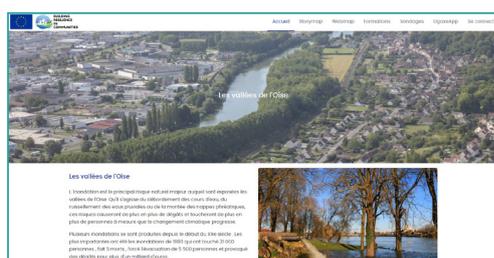
En tant que un des 8 partenaires franco-anglais, Oise-les-Vallées a participé à différents travaux impliquant l'ensemble des partenaires : préparation et participation à des séminaires européens, création de formations sur la plateforme web Bricflood, mise en place d'un réseau de résilience des vallées de l'Oise, développement d'une Storymap... De même, des enquêtes appréciatives ont été menées à Creil et Compiègne pour répondre au programme de travail commun franco-anglais.

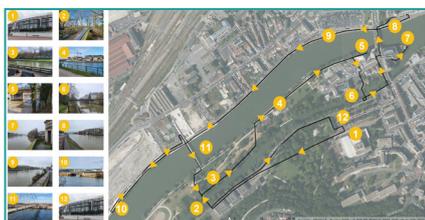
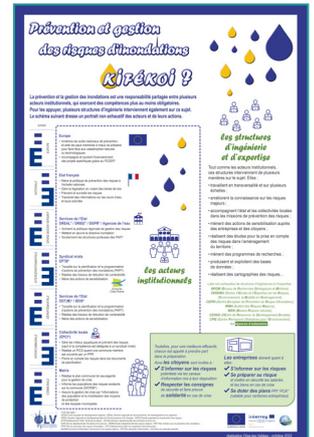


Des actions de sensibilisation aux risques d'inondation ont, quant à elles, été préparées pour la journée « *Tout comprendre sur les inondations* » organisée par l'Entente Oise-Aisne initialement le 15 octobre mais reportée au 13 mai 2023. Toujours dans ce cadre, des interventions auprès de scolaires, ainsi qu'une balade urbaine à destination des seniors ont été préparées, même si elles ont eu lieu au début de 2023.



Enfin à de nombreuses reprises au cours de l'année, les actions entreprises par Oise-les-Vallées dans le cadre de ce projet européen ont fait l'objet de présentation notamment dans le cadre de l'atelier n°4 « *Comment les territoires s'adaptent au changement ?* » de la 43^{ème} rencontre des agences d'urbanisme.

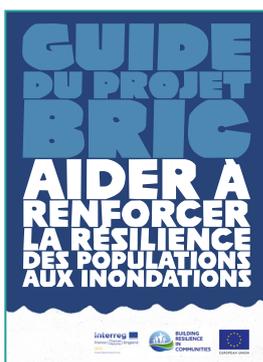




■ Révision des PPRi mission 1 : planification et stratégie territoriale

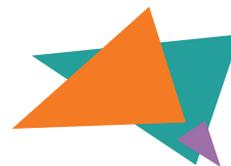
L'Agence a pris part aux travaux de révision de ces documents en tenant compte en particulier du décret du 5 juillet 2019 relatif aux plans de prévention concernant le débordement de ces cours d'eau et en participant aux 3 séries d'ateliers organisées sur les différents biefs.

L'aléa inondation 2019 a quant à lui fait l'objet d'une carte interactive mise en ligne sur le site internet de oise-les-Vallées. Ainsi via le portail web SIGoval, les adhérents de l'Agence peuvent le consulter via un accès réservé.



axe 3

Faire un monde vivable et la troisième révolution industrielle pour renforcer la qualité de vie dans les vallées de l'Oise (suite)

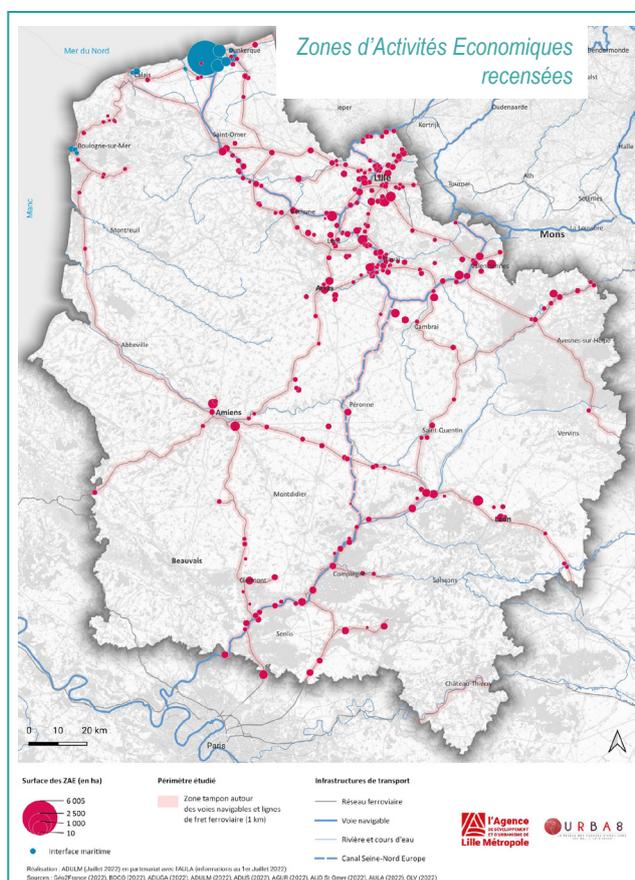


■ **Liaison Seine-Escaut**
– stratégie foncière et logistique de l'Axe Nord à l'échelle des Hauts-de-France
mission 1 : planification et stratégie territoriale

Le travail, mené depuis 2020, d'identification du potentiel foncier pouvant accueillir des activités logistiques le long de l'Axe Nord a fait l'objet d'une publication pour rendre compte de cet état des lieux réalisé grâce à la collaboration des 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France (réseau Urba8). Pour l'Oise, l'Agence a réalisé cet inventaire en particulier le long des axes ferroviaires et fluviaux situés à l'est du département : 36 Zones d'Activités Economiques ont ainsi été retenues.

Le versement de la base de données résultant des travaux a quant à lui été entrepris sur la plateforme Geo2France.

Parallèlement, pour rendre compte de ces travaux, Oise-les-Vallées a organisé le 9 décembre un webinaire portant sur la grosse logistique dans les vallées de l'Oise auquel a participé une cinquantaine de personnes.



| ÉCOUTER - ÉCHANGER |

Liaison Seine-Escaut
Axe Nord
Friches d'activités

La grosse logistique
dans les vallées de l'Oise

Quels potentiels actuels
en zones d'activités et en friche ?
Quels enjeux ?

INVITATION
WEBINAIRE

vendredi
9 décembre
2022

de 13h à 14h30

■ **Mise en œuvre du PLUih de l'Agglomération de la Région de Compiègne**
mission 2 : observation et évaluation des politiques publiques

L'état-un du suivi du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUih) a été réalisé et s'est traduit par la mise à jour des indicateurs identifiés dans l'état Zéro. Des analyses de ces indicateurs ont été menées, ainsi qu'une réorganisation totale du document afin de rendre la lecture plus agréable. Deux documents, un pour les données et un pour leurs analyses, constituent désormais le suivi du PLUih.

L'étude de la création d'un tableau de bord statistique interactif via le webSIGoval pour mener à bien ce suivi n'a pas été probante. En effet, compte-tenu du nombre important d'indicateurs, de leurs sources diverses et variées, des différentes périodicités de ces indicateurs, l'outil envisagé n'a pas répondu aux attentes d'un tel suivi. Néanmoins, le cadre de ce suivi a été l'occasion de compléter et de clore les travaux liés à la couche SIG « dents creuses ».

Parallèlement, Oise-les-Vallées a accompagné les services de l'ARC dans le suivi des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

■ **Bilan des Zones d'Activités de l'ARC**
mission 2 : observation et évaluation des politiques publiques

Le bilan des Zones d'Activités de l'ARC réalisé en 2022 montre que l'emploi progresse globalement dans les ZA et en particulier les nouvelles mais a plutôt tendance à baisser dans les anciennes



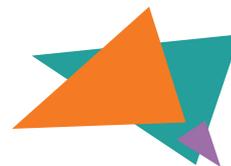
■ **Stratégie habitat**
mission 1 : planification et stratégie territoriale

Un diagnostic des enjeux d'habitat a été réalisé à l'échelle de l'Oise afin d'alimenter le Cahier des Clauses Techniques et Particulières (CCTP) du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) de l'Oise, dont la décision de révision a été prise courant 2022. Ce document ne vise pas l'exhaustivité des sujets à prendre en compte, mais souligne des points de vigilance et propose des questions clés ou des pistes de travail pour guider l'élaboration du futur PDH.

■ **Action Cœur de Ville**
mission 1 : planification et stratégie territoriale

Dans le cadre du suivi d'Action Cœur de Ville, l'Agence a proposé des indicateurs aussi bien statistiques qu'opérationnels pouvant être étudiés dans les communes de Senlis et Creil, bénéficiant toutes les deux de ce programme.

Des expertises et de la communication



Participation aux travaux des instances ministérielles

Participation aux commissions nationales ou régionales des Ecoquartiers, du Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs (COPRNM), de la Commission Mixte Inondation (CMI), de l'Office français de biodiversité

Réseaux des agences d'urbanisme

Participation à la 43^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme organisée par la FNAU à Toulouse sur le thème « *Embarquement immédiat pour le changement* » : présentation du projet européen Interreg BRIC dans le cadre de l'atelier n°4 « *Comment les territoires s'adaptent au changement ?* »

Participation aux publications de la FNAU, en particulier Traits d'agences, Dossiers FNAU (sur la logistique), Points FNAU (article sur l'intégration des solutions d'adaptation fondées sur la nature dans les documents de planification), Avis FNAU n°10 sur le ZAN

Participation au séminaire inter-agences Urba8 à Condette : animation d'un atelier sur les nouvelles organisations du travail.



Réseaux régionaux

Participation au projet PIVER créé par la Région, l'Insee et le SGAR : versement sur la plateforme des études de l'Agence utilisant des statistiques ; contribution aux manifestations organisées par cet organisme.

Participation au réseau Geo2France, notamment à plusieurs comités techniques sur l'occupation des sols préparant le contrôle qualité de l'OCS2D publiée en juin 2023 sur le site internet du réseau.

Réseaux départementaux

Participation au club foncier de l'Oise initié par l'EPFLO et la CCIO.

Participation au Comité Local de Cohésion des Territoires (CLCT) et au Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPNAF) : présentation de l'atlas des friches d'activités.

Réseaux locaux

En dehors des participations précédemment citées dans ce document

Participation au Comité Directeur Tourisme de l'Agglomération Creil Sud-Oise en tant que membre suppléant.

Participation au réseau des géomaticiens des vallées de l'Oise : organisation d'une réunion technique au mois de juin pour réanimer ce réseau.

Participation aux comités de pilotage du quartier-gare de Compiègne, des projets ANRU.

Participation aux agrégats UTC/UniLaSalle

Participation à la commission « *Grands travaux* » de l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Conférence des maires de l'Agglomération Creil Sud-Oise : présentation des travaux de Oise-Iles-Vallées.

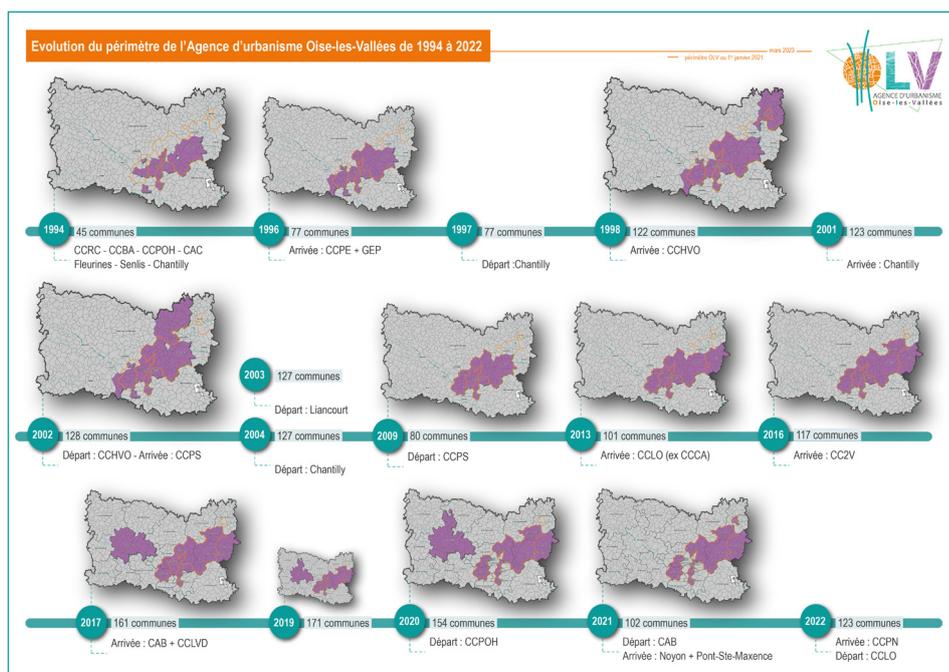
Devenir de l'Agence d'urbanisme

Suite aux décisions prises par le Conseil d'administration de Oise-les-Vallées en décembre 2021, des actions ont été entreprises au cours de l'année 2022 pour interroger les adhérents sur leurs attentes vis-à-vis de l'outil partenarial que constitue une agence d'urbanisme.

Pour ce faire, un questionnaire de satisfaction a été envoyé à plus de 300 personnes, dont la restitution des réponses obtenues a fait l'objet d'une présentation à l'assemblée générale de l'Agence le 1^{er} juillet 2022.

Parallèlement à cette démarche, le Bureau de Oise-les-Vallées a organisé au mois d'octobre une rencontre avec deux des huit autres agences d'urbanisme du réseau Urba8 : l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre Dunkerque et l'agence Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale.

Pour finir, en fin d'année 2022, à l'initiative du Pôle Métropolitain de l'Oise, réunissant les trois agglomérations du département (Beauvais, Compiègne et Creil), un audit de l'Agence d'urbanisme a été diligenté et confié au cabinet Espelia et devrait occuper toute l'année 2023.



les études et travaux
 HORS PROGRAMME PARTENARIAL

Au cours de l'année 2022, un contrat a été signé pour la réalisation d'une étude de stratégie urbaine dans le cadre du programme Petites Villes de Demain de Mouy.

notre feuille de route 2021-2027

L'article L132-6
du code de l'urbanisme
mentionne que :

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme.

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

1. de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
2. de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
3. de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
4. de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
5. d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
6. de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
7. d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit. Un commissaire du Gouvernement est nommé auprès du groupement lorsque la part de la participation de l'Etat excède un montant déterminé par décret en Conseil d'Etat. »

Par l'intermédiaire du protocole Etat signé le 2 décembre 2020, de la convention ANCT signée le 7 octobre 2020 avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), l'Etat confirme son soutien à celles-ci pour une durée de 7 ans. Au niveau local, ce soutien se prolonge au travers de la participation de l'Agence d'urbanisme au Comité Local de Cohésion Territoriale (CLCT) support aux projets des collectivités locales. De grands « opérateurs » de l'Etat, tels que Action-Logement, l'Ademe, l'Anah ou l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) ont aussi signé des conventions avec la FNAU permettant des partenariats nationaux ou locaux, tout comme les énergéticiens que sont GrDF, EDF et Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

Dans la continuité de ce choix de l'Etat, l'Agence d'urbanisme des vallées de l'Oise et ses principaux partenaires (collectivités locales, Région et Etat) **s'engagent à leur tour à un programme partenarial pluriannuel rappelant les grandes missions de l'Agence.**

Les deux ministères, celui de la transition écologique et celui de la cohésion des territoires et les relations avec les collectivités territoriales, ont signé ce protocole puisque l'Etat souhaite **investir sur le long terme pour des territoires sobres, résilients et inclusifs.**

Après une période intense de participation à l'élaboration des documents de planification stratégique (SCoT et PLUih, mais aussi SRADDET), **Oise-les-Vallées réinterroge son positionnement, ses missions et ses pratiques** afin de continuer à apporter à ses membres les services correspondant à leurs attentes.

L'Agence a un rôle à jouer en amont des choix et projets politiques afin d'enrichir la réflexion des élus et des services, initier et nourrir des approches d'anticipation et plus fondamentalement avoir un devoir d'interpellation de ses partenaires. Elle a aussi un rôle à jouer dans la connaissance du territoire et de l'évaluation des politiques publiques.

Par ailleurs, plus que jamais, elle doit **travailler aux échelles qui dépassent les seules limites institutionnelles** pour favoriser une réflexion et un développement concerté et cohérent des vallées de l'Oise.

Compte tenu du positionnement **des vallées de l'Oise par rapport à l'Île-de-France** (Paris, Cergy et Roissy), et des grands projets d'infrastructure (liaison fluviale Seine-Escaut et liaison ferroviaire Picardie-Roissy), l'Agence doit étendre son périmètre de réflexion au bassin parisien et à l'axe Seine-Normandie en mettant en évidence les enjeux de cette proximité en matière de développement et d'aménagement durables pour la vallée de l'Oise.

De plus les réflexions de l'Agence peuvent aussi être portées à des échelles plus grandes qui pourraient être l'échelle pertinente des prochains documents de planification stratégique (régionaux, nationaux voire européens).

- Pour atteindre les objectifs fixés dans la feuille de route,
- Oise-les-Vallées doit entretenir des contacts réguliers avec ses partenaires afin de bien définir, suivre les études et les missions et respecter un certain nombre de principes parmi lesquels :
- situer les réflexions dans une perspective de long terme/stratégique
- répondre au mieux aux attentes de ses partenaires,
- être force de propositions aux différents échelles,
- réaliser une production de qualité,
- diffuser et valoriser ses productions,
- être un tiers-lieu, lieu d'innovation et d'échanges

les axes de notre feuille de route pluriannuelle

2021-2027

axe 1

Aller vers l'adaptation au changement climatique et à la neutralité carbone des vallées de l'Oise pour renforcer son attractivité

La France s'est donnée comme objectif d'arriver à la neutralité carbone à l'horizon 2050 (document à disposition sur www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone).

Les vallées de l'Oise doivent devenir des territoires résilients aussi bien vis-à-vis des inondations que du réchauffement climatique, en particulier dans les domaines de l'habitat et de la mobilité.

axe 2

Aller vers la préservation des ressources et de la biodiversité pour renforcer le développement durable des vallées de l'Oise

Les continuités écologiques, massifs forestiers, zones humides et marais comme les terres agricoles font partie de la géographie des vallées de l'Oise. Elles doivent être protégées afin d'assurer le maintien de la biodiversité et stopper sa dégradation.

Dans les vallées de l'Oise, le cycle de l'eau est vulnérable et doit faire l'objet de toutes les attentions, aussi bien dans les milieux urbains que naturels. C'est à l'échelle des bassins versants primaires et secondaires que les réflexions de l'Agence doivent porter.

Pour atteindre les objectifs fixés et apporter une valeur ajoutée au territoire et aux collectivités, l'Agence entend se concentrer sur trois grands domaines transversaux d'intervention

axe 3

Faire un monde vivable et la troisième révolution industrielle pour renforcer la qualité de vie dans les vallées de l'Oise

Les économies mondiale, nationale comme locale sont en grande mutation du fait du développement du numérique mais aussi de la production d'énergie. Les mobilités des personnes comme des marchandises continuent à être un sujet récurrent dans les vallées de l'Oise. La mise en valeur des espaces urbains comme celle du patrimoine devra aussi être largement développée pour pouvoir fournir des conditions de bien-être aux citoyens, face au vieillissement inéluctable de la population.

Les partenariats / contributions à élargir

Compte tenu de ses missions, plusieurs collectivités ont rejoint Oise-les-Vallées pour participer à la prise de conscience globale des enjeux d'aménagement.

Des partenaires comme le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, le syndicat d'électricité 60 réfléchissent à leur adhésion ...

Cette participation peut se faire dans le cadre du programme partenarial ou des contrats « In House ». L'Agence déjà présente dans de nombreux réseaux va de plus en plus contribuer et partager des données mais aussi alimenter la Data, à travers les différentes plates-formes se créant (cartofriches, Geo2France...)

Enfin Oise-les-Vallées doit être le lien entre les partenaires et les citoyens, chacun apportant sa contribution. L'Agence peut organiser, mettre en musique et évaluer des politiques publiques.

déclinaison de ces axes dans les programmes partenariaux annuels

L'Agence d'urbanisme décline les grands axes de sa feuille de route autour de quatre grandes missions faisant elles-mêmes appel à des compétences spécifiques en économie, planification, urbanisme, aménagement, environnement, transport, social etc... et en changement d'échelle des territoires : du quartier à l'interrégional.

mission 1

La planification et la stratégie territoriale

C'est une mission historique de l'Agence à toutes les échelles : de l'échelle interrégionale à celle de l'îlot, les documents de planification stratégiques sont nombreux, évoluent au cours du temps mais contiennent à la fois le projet politique des élus, et le projet réglementaire s'imposant à tous.

mission 3

Les projets urbains et paysagers

Mission plus récente que les précédentes, elle permet d'obtenir le dessein des territoires à partir du dessin du projet urbain et du paysage à grande échelle comme celui de l'îlot ou du quartier.

mission 2

L'observation et l'évaluation des politiques publiques

C'est aussi une mission historique de l'Agence à de nombreuses échelles, en particulier communale, mais aussi infra-communale ou supra-communale. Depuis plus de 25 ans, l'Agence utilise des bases de données qu'elle géolocalise dans un Système d'Information Géographique (SIG). Aujourd'hui elle utilise le portail webSIGoval permettant de suivre les évolutions du territoire et de réaliser les évaluations des politiques publiques.

mission 4

Diffusion et communication et concertation

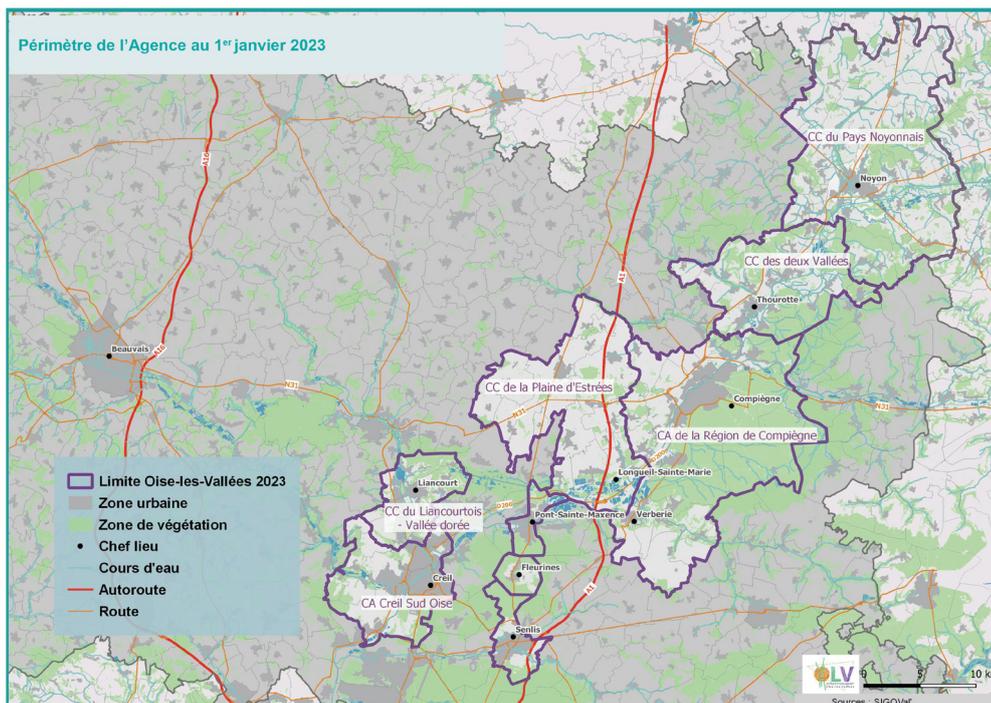
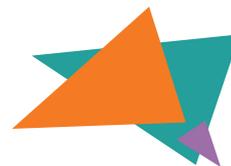
L'Agence d'urbanisme a plusieurs collections de publication, les obser'**Vallées**, les info'**Vallées**, les Carnets d'urbaniste, Les points sur ... permettant de mettre en valeur les productions de l'Agence. Elle participe aussi à des productions nationales ou régionales, des séminaires ou colloques nationaux et elle devrait s'ouvrir prochainement aux réseaux sociaux, outil de communication non négligeables.



notre territoire

les adhérents

les communes



- Pontoise-lès-Noyon
- Pont-Sainte-Maxence
- Porquéricourt
- Quesmy
- Rantigny
- Remy
- Ribécourt-Dreslincourt
- Rivecourt
- Rosoy
- Rousselo
- Saintines
- Saint-Jean-aux-Bois
- Saint-Léger-aux-Bois
- Saint-Leu-d'Esserent
- Saint-Maximin
- Saint-Sauveur
- Saint-Vaast-de-Longmont
- Saint-Vaast-lès-Mello
- Salency
- Sempigny
- Senlis
- Sermaize
- Suzoy
- Thiverny
- Thourotte
- Tracy-le-Val
- Vandélicourt
- Varesnes
- Vauchelles
- Venette
- Verberie
- Verderonne
- Vieux-Moulin
- Ville
- Villers-Saint-Paul
- Villeselve

- Appilly
- Armancourt
- Arsy
- Avrigny
- Babœuf
- Bailleul-le-Soc
- Bailleval
- Bailly
- Beaugies-sous-Bois
- Beaurains-lès-Noyon
- Béhéricourt
- Berlancourt
- Béthisy-Saint-Martin
- Béthisy-Saint-Pierre
- Bienville
- Blincourt
- Brétigny
- Bussy
- Caisnes
- Cambronne-lès-Ribécourt
- Campagne
- Canly
- Carlepont
- Catigny
- Cauffry
- Chevincourt
- Chevrières
- Chiry-Ourscamp
- Choisy-au-Bac

- Choisy-la-Victoire
- Clairoix
- Compiègne
- Cramoisy
- Creil
- Crisolles
- Çuts
- Épineuse
- Estrées-Saint-Denis
- Flavy-le-Meldeux
- Fleurines
- Francières
- Fréniches
- Frétoy-le-Château
- Genivy
- Golancourt
- Grandfresnoy
- Grandrû
- Guiscard
- Hémévillers
- Houdancourt
- Janville
- Jaux
- Jonquières
- Labruyère
- Lachelle
- Lacroix-Saint-Ouen
- Laigneville
- Larbroye
- Le Fayel
- Le Meux
- Le Plessis-Brion
- Le Plessis-Patte-d'Oie
- Liancourt
- Libermont
- Longueil-Annel
- Longueil-Sainte-Marie
- Machemont
- Marest-sur-Matz
- Margny-lès-Compiègne
- Maucourt
- Maysel
- Mélicocq
- Mogneville
- Monchy-Saint-Éloi
- Mondescourt
- Montataire
- Montmacq
- Montmartin
- Morlincourt
- Moyvillers
- Muirancourt
- Néry
- Nogent-sur-Oise
- Noyon
- Passel
- Pimprez
- Pont-l'Évêque

les adhérents

les membres fondateurs

- L'Etat représenté par le Préfet de l'Oise, et par délégation au conseil d'administration, le directeur départemental des Territoires Claude SOULLER et Claude DULAMON, sous-préfète de Senlis.
- Le Conseil Régional des Hauts-de-France représenté par son Président Xavier BERTRAND, et par délégation au conseil d'administration, Nathalie LEBAS, vice-Présidente.
- Le Conseil Départemental de l'Oise représenté par sa Présidente Nadège LEFEBVRE, et par délégation au conseil d'administration, Eric de VALROGER.
- Les communes de Compiègne, Creil, Pont-Sainte-Maxence et Senlis.
- L'INERIS
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
- L'UTC

les EPCI

- Agglomération de la Région de Compiègne
- Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
- Communauté de Communes du Pays Noyonnais
- Communauté de Communes des Deux Vallées
- Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées
- Communauté de Communes du Liancourtois - Vallée Dorée



les membres associés

- L'Association du Pays Compiégnois

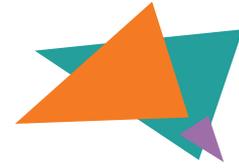
les autres membres adhérents

- Syndicat mixte du Bassin Creillois et des Vallées Brethoise (SMBCVB)
- Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers (SMDO)
- Syndicat mixte du Parc Alata
- Commune de Fleurines
- Commune de Noyon
- Etablissement public foncier local des territoires Oise et Aisne
- Parc Naturel Régional Oise-Pays de France

Ont versé une subvention
pour le financement
du programme partenarial 2022

Etat	Région Hauts-de-France	Interreg BRIC		
PNR Oise-Pays de France		EPFLO	SMBCVB	SMDO
ARC	ACSO	CCPN	CC2V	CCLVD
Ville de Creil	Ville de Noyon	Ville de Senlis		

notre équipe en 2023



DIRECTION



Pascale POUPINOT
Déléguée générale
Urbaniste qualifiée OPQU
03.44.28.58.53
pascale.poupinot@oiselavallee.org

ASSISTANTE



Pauline LECIEUX
Assistante de direction et juridique
03.44.28.58.58
pauline.lecieux@oiselavallee.org

PÔLE ETUDES



Laurence BIVILLE
Chargée d'études principale
03.44.28.58.52
laurence.biville@oiselavallee.org



Barbara DA SILVA SANTOS
Chargée d'études
Urbaniste qualifiée OPQU
03.44.28.58.50
barbara.dasilvasantos@oiselavallee.org



Anne GAUTHIER-FOY
Chargée d'études
03.44.28.58.64
anne.gauthierfoy@oiselavallee.org



Imane FEDAILI
Chargée d'études
Urbaniste qualifiée OPQU
03.44.28.58.63
imane.fedaili@oiselavallee.org



Isabelle LASTERNAS
Chargée d'études principale
Urbaniste qualifiée OPQU
03.44.28.58.54
isabelle.lasternas@oiselavallee.org

PÔLE RESSOURCES



Philippe COTREBIL
Géomaticien - Cartographe -
Infographiste
03.44.28.58.65
philippe.cotrebil@oiselavallee.org



Célia OULD SAID
Géomaticienne - Gestionnaire de
bases de données
03.44.28.58.66
celia.ouldsaid@oiselavallee.org



Virginie MAUBOUSSIN
Chargée de mission
Communication-Qualité-Organisation
03.44.28.58.57
virginie.mauboussin@oiselavallee.org

ont contribué à l'activité 2022

Dylan POTTIER	Stagiaire
Julie LETERRIER	Stagiaire
Capucine RICHARD	Stagiaire
Alexis POUJOL	Stagiaire

le développement des compétences

PARTICIPATION AUX CLUBS

Au cours de l'année 2022 l'Agence a participé à 3 journées en présentiel et 19 clubs en visio-conférences de clubs sur 42 journées ou visio-conférences organisées par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau). 6 personnes de l'équipe sur 10 ont été concernées.

- Club des Directeurs
- Club Environnement
- Club Foncier
- Club Géomatique
- Club Mobilité
- Club Observation et Ressources statistiques
- Club Planification
- Club Urbanisme commercial
- Inter-Club Environnement, Planification et Foncier
- Inter-Club Foncier, Géomatique et Planification
- Inter-Club Planification, Culture et patrimoine
- Commission GIRO

SÉMINAIRES, journées d'information, salons, webinaires

Journées suivies en présentiel :

D'un canal à l'autre : potentiel fluvestre de l'Aisne, Mardinala organisé par le CPIE de l'Aisne à Chauny le 10/05

Séminaire « nouvelles données », organisé par le réseau Urba8 à l'Agence d'urbanisme de Lille le 09/06, le 07/07/22 et le 20/10

Journée Nationale des données foncières, Paris la Défense le 22/06/22

Rencontre de l'Union Régionale de l'Habitat, à Saint-Quentin le 30/06/

Séminaire inter Agences, organisé par le réseau Urba8 à Condette le 02/09

43^{ème} rencontre nationale des Agences d'urbanisme, organisée par la Fnau à Toulouse du 12 au 14/10

Journées suivies en distanciel :

Quels avenir pour l'agriculture française ? Echanges sur les récentes analyses et perspectives, webinaire organisé France Stratégie le 18/01

Forum des solutions, adapter la ville par le lien Climat-Nature, organisé par l'ANCT le 17/03

Webinaire sur le design actif dans le cadre d'Action Coeur de Ville, organisé par l'ANCT le 31/03

L'adaptation au changement climatique au service d'une voirie plus résiliente et inclusive, organisé par le CEREMA le 02/06

La lutte contre l'habitat indigne, organisé par l' ANAH pour ANCT/PVD le 14/06

(Ré)aménagement des espaces publics une opportunité pour revitaliser les petites villes par le Cerema pour l'ANCT/ Petites Villes de Demain le 23/06

Webinaire programme d'actions des ARAA, organisé par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 le 28/06

Faire de sa gare un lieu de services pour la revitalisation de son territoire, organisé par l'ANCT/ Petites Villes de Demain le 05/07

Structurer ses objectifs avec un référentiel de transition, organisé par par le Cerema pour l'ANCT/ Petites Villes de Demain le 13/09

«Pensons nos territoires avec le Canal Seine-Nord Europe», matinée d'échanges et de réflexion organisée par la Région Hauts-de-France le 20/10 (présentation de la DRA Canal)

De l'impulsion des projets alimentaires territoriaux à la structuration de systèmes territoriaux intégrés pérennes, organisé par la Banque des territoire le 13/11

la santé dans le projet urbain et les documents d'urbanisme, organisé par le CAUE du Val d'Oise le 18/11

Accompagnement à l'évaluation locale du programme Action Coeur de Ville, organisé par l'ANCT le 29/11

Transitions économiques et sociales, rencontre organisée par PIVER le 13/12

FORMATION CONTINUE

Formation Les toiles proposée par la Fnau
- 30 septembre 2022 - PERSONNE CONCERNÉE : 1

les dépenses

Le total de l'exercice 2022 est nettement inférieur au prévisionnel (- 8%). Les dépenses totales sont en baisse par rapport au réalisé de l'exercice précédent (- 9 %).

Cependant, le budget prévisionnel était globalement inférieur. Les dépenses de personnel sont beaucoup plus faibles que l'année précédente (587.290 €, de salaires et charges) mais représentent toujours 79% du total des dépenses. Elles sont légèrement supérieures au budget prévisionnel, car si l'effectif a bien été de 9,5 personnes en moyenne sur l'exercice comme prévu au budget prévisionnel, des augmentations salariales ont eu lieu au cours de l'année (individuelles et augmentation du point d'indice en juillet 2022 pour tous les salariés)..

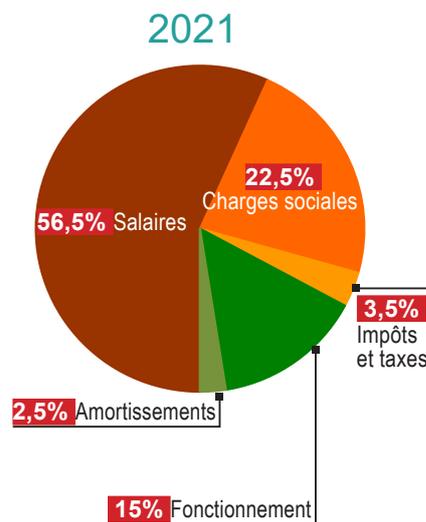
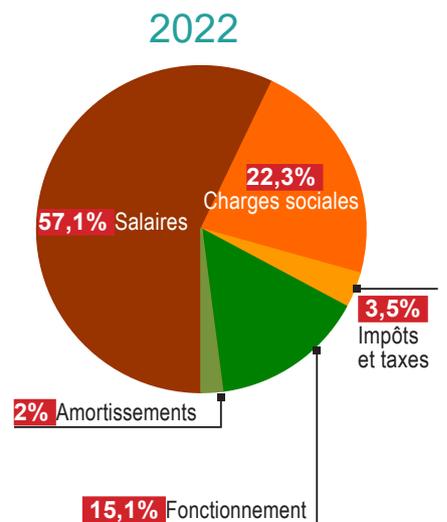
L'ensemble des autres postes de dépenses est également inférieur par rapport à 2021 et inférieur au prévisionnel. En effet, après l'année 2021 déficitaire de 72.000 €, le budget a été revu à la baisse face à la perte de revenus et l'Agence a tenté de faire des économies tout au long de l'année 2022.

Le seul poste en augmentation est celui lié aux achats non stockés. En effet suite aux années « covid » où les achats avaient fortement baissé, le niveau des dépenses réaugmente un peu (+ 3% par rapport à 2021) car les réunions en présentiel reprennent, comme les déplacements et autres frais.

Les impôts et taxes sont en baisse (- 8%) et bien inférieurs au prévisionnel. En 2022, l'effectif était de 9,5 ETP au lieu de 11 ETP en 2021 (plusieurs départs non remplacés et embauche d'une personne à mi-temps en février 2022). Ainsi la taxe sur les salaires a baissé en conséquence, ainsi que la contribution pour la formation.

La dotation aux amortissements est identique au prévisionnel (15.167 € pour 15.000 € prévus), et en baisse par rapport à 2021 car les investissements importants de matériel informatique achetés en 2020 sont presque amortis.

Les impôts sur les bénéfices s'appliquent sur les intérêts du dépôt sur le livret Associatis, en complément du livret A de la banque. Ils sont identiques à 2021.



les recettes

Les recettes sont elles aussi inférieures au budget prévisionnel dans la même proportion que les dépenses (-8%).

■ Ces baisses concernent :

- les subventions du projet européen BRIC qui ont été inférieures au prévisionnel en 2022,
- les subventions Etat pour des projets spécifiques qui n'ont pas été renouvelés en 2022 (Petites Villes de Demain, FNADT Axe Nord)
- l'absence de contrats réalisés en 2022 par rapport au prévisionnel.

■ Les autres subventions sont stables et même en augmentation grâce à l'adhésion en cours d'année de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.

■ Les prestations de services sont très inférieures au prévisionnel et à l'exercice précédent (500 € au lieu de 57.000 € au budget prévisionnel et 1.000 € et lors de l'exercice précédent).

■ Le poste autres produits (265 €) correspond au prorata de TVA déductible sur l'exercice (seulement de 13 € vu le faible montant de contrat réalisé en 2021). Il est très inférieur à l'année précédente, car en 2021 la cession d'un des deux véhicules de service de l'Agence à l'assurance suite à l'incendie de ce dernier avait permis un produit exceptionnel.

■ Les produits financiers correspondent aux placements de trésorerie sur le livret A et le livret Associatis qui ont permis de réaliser 1.222 € d'intérêts, soit plus par rapport

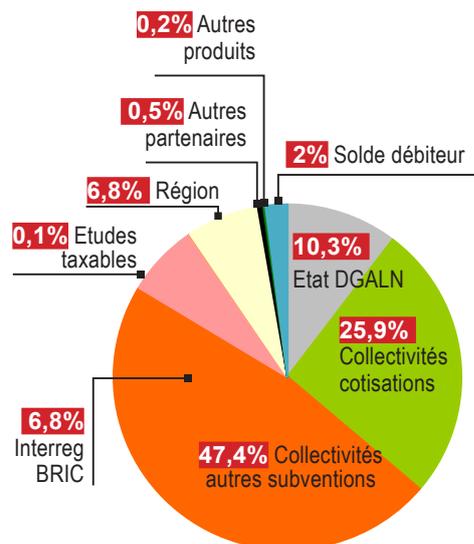
à l'exercice précédent (562 €) en raison d'une hausse de la rémunération des placements et une hausse de la trésorerie disponible au cours d'année.

■ Les comptes de résultat comparés affichent une perte de 14 959 €, ce qui est inférieur à ce que l'on pouvait craindre compte-tenu de la non réalisation des recettes liées aux études spécifiques (pas de contrat facturé).

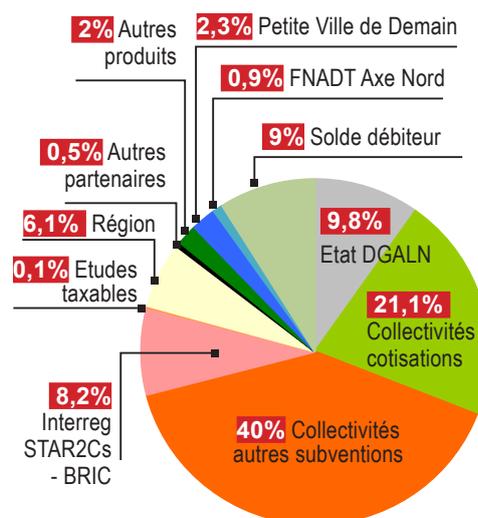
■ Les réserves au passif du bilan de 395.467 € sont donc en baisse du même montant. Ces réserves élevées nous permettent donc de passer cette crise et en demeurant importante malgré le déficit.

■ Toutefois, on note que les disponibilités de trésorerie au 31.12.21 sont stables par rapport à 2021 (281.885 €) qui était une année très déficitaire. Cela est dû au déficit de l'exercice, mais également au retard de paiement de plusieurs subventions et cotisations, représentant un montant 199.022 € de créance (stable par rapport à 2021 mais +145% comparé à 2020). Ces retards engendrent des difficultés de gestion de trésorerie..

2022



2021



le compte de résultat

2022

DEBIT	RAPPEL 2021	PRÉVISIONS 2022	RÉALISATIONS 2022
Charges de personnel	645.816	577.000	587.290
Impôts, taxes	28.180	35.000	25.844
Expertise et sous-traitance	-	-	-
Achats non stockés	6.593	10.000	6.771
Autres services extérieurs	112.469	170.000	104.577
Dotation aux amortissements	20.428	15.000	15.167
Autres charges	8	-	40
Charges financières	-	-	-
Impôts dus	291	-	293
Solde créditeur	-	-	-
TOTAL en (€)	813.785	807.000	739.982

CREDIT			
Etat DGALN	79.844	90.000	76.521
FNADT Axe Nord	7.500	-	-
Région	50.000	50.000	50.000
Petites Villes de Demain	19.000	-	-
Interreg BRIC	66.473	99.000	50.291
Collectivités locales	497.787	507.000	542.544
Cotisations générales	171.935	178.000	191.544
Autres subventions	325.852	329.000	351.000
Cotisations membres associés	3.680	4.000	3.680
Etudes spécifiques taxables	1.000	57.000	500
Subvention exceptionnelle	8.000	-	-
Produits financiers	562	-	1.222
Transferts de charges	1.309	-	-
Autres produits	5.799	-	265
Perte	72.831	-	14.959
TOTAL en (€)	813.785	807.000	739.982

le bilan

au 31 décembre 2022

ACTIF	RAPPEL 2021	2022
Immobilisations nettes	44.745	29.996
En-cours de production de services	-	-
Créances clients	191.469	199.022
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	280.411	281.885
Charges constatées d'avance	13.177	11.025
TOTAL en (€)	529.802	521.928

PASSIF		
Report à nouveau	483.257	410.426
Résultat de l'exercice	(72.831)	(14.959)
Fonds propres	410.426	395.467
Fonds dédiés	-	-
Emprunts et dettes assimilées	-	-
Dettes fournisseurs	10.055	11.041
Dettes fiscales et sociales	109.321	115.420
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL en (€)	529.802	521.928

le matériel

EQUIPEMENT

- 2 appareils photo numérique de 2008 et 2019
- 9 ordinateurs
(4 de 2016, 2 de 2017, 2 de 2018, 1 de 2019)
- 10 ordinateurs portables (9 de 2020, 1 de 2021)
- 10 stations d'accueil (9 de 2020, 1 de 2021)
- 1 lecteur multi-cartes de 2017
- 1 imprimante laser N&B A4 de 2004
- 1 serveur de données de 2020
- 1 serveur de fichiers de 2020
- 1 baie informatique de 2020
- 1 photocopieur num. couleur de 2021
- 1 vidéo-projecteur de 2016
- 1 traceur A0 de 2017
- 1 tablette Samsung Galaxy Tab E
- 1 tableau numérique interactif de 2020
- 1 pare-feu

LOGICIELS

- Microsoft office 2019
- Sage Saari Compta 2017
- FME
- QGis
- PostGres/PostGis
- Adobe CC cloud
- Quark Xpress 2001
- Alexandrie 2005
- Eset Endpoint

budget prévisionnel

2023

projet 2023 établi
sur la base de 9,5 ETP

DÉPENSES	RAPPEL PRÉVISIONS 2022	PROPOSITIONS 2023
Charges de personnel	577.000	620.000
Impôts, taxes	35.000	30.000
Expertise et sous-traitance (PAO)	-	-
Achats non stockés	10.000	10.000
Autres services extérieurs	170.000	160.000
Dotations aux amortissements	15.000	15.000
TOTAL en (€)	807.000	835.000

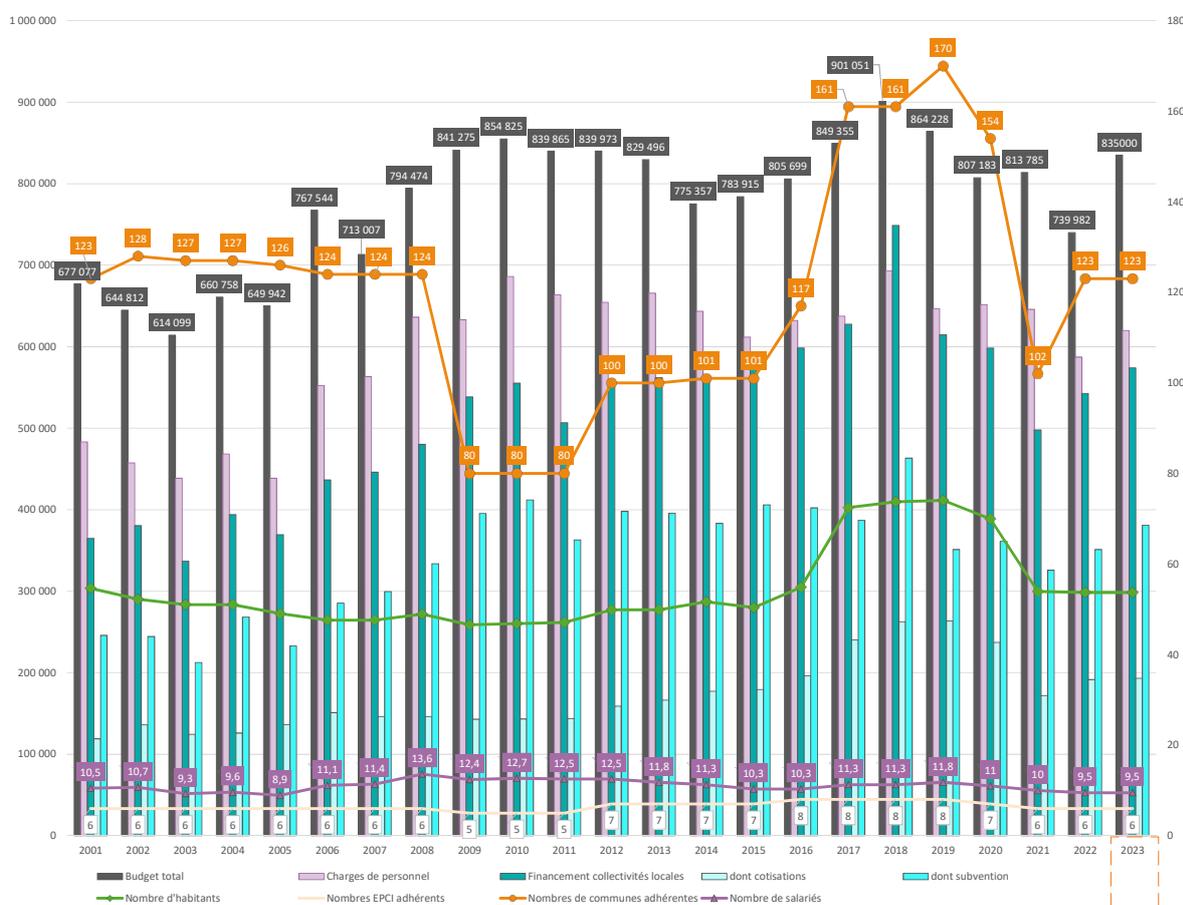
RECETTES		
Subvention Etat dont FNADT Axe Nord + Petites Villes de Demain	90.000	90.000
Région	50.000	50.000
Interreg STAR2Cs/BRIC	99.000	60.000
Collectivités locales	507.000	574.000
Cotisations générales	178.000	193.000
Autres subventions	329.000	381.000
Cotisations membres associés	4.000	4.000
Etudes spécifiques taxables	57.000	57.000
TOTAL en (€)	807.000	835.000

évolution budgétaire

et administrative depuis 2001

Rappel
 2001 : Départ CCPN
 2002 : Adhésion CCPS
 2009 : Départ CCPS
 2013 : Adhésion CCLO
 2016 : Adhésion CC2V
 2017 : Adhésion CAB + CCLVD
 2020 : Départ CCPOH
 2021 : Départ CAB
 Adhésion Noyon
 2022 : Départ CCLO
 Adhésion CCPN

Situation budgétaire, évolution du nombre d'adhérents et du nombre de salariés (ETP) de l'Agence d'urbanisme depuis 2001



budget prévisionnel

Sources : Rapport d'activité Oise-les-Vallées 2001 à 2022 + budget prévisionnel Oise-les-Vallées 2023

avec la participation financière de :



**Oise-les-Vallées
Agence d'urbanisme**

| 1, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
60100 CREIL |

| Tél. 03 44 28 58 58 |

| E-mail :
information@oiselavallee.org |

| www.oiselavallee.org |